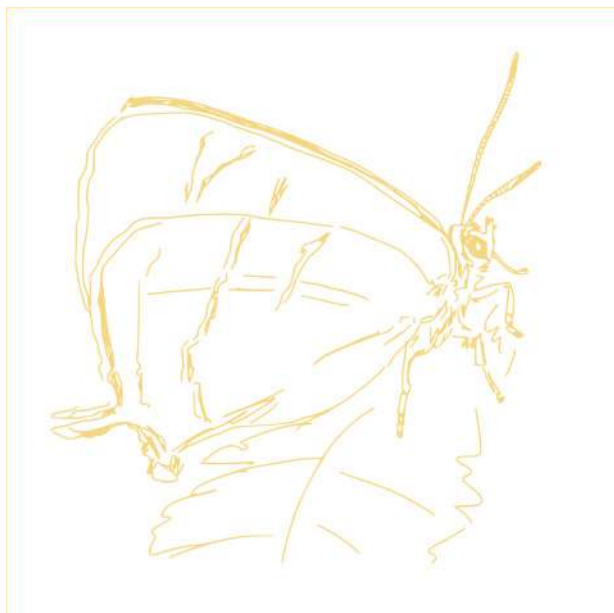




**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**

2025



2025



DOMINIQUE RIGUIDEL
PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE
DUNES SAUVAGES DE GÂVRES À QUIBERON

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des dynamiques engagées ces dernières années, tout en marquant une étape importante dans la perspective du renouvellement de notre label Grand Site de France.

Si l'instruction de notre dossier de candidature n'a pas encore abouti, elle a toutefois franchi des étapes déterminantes, notamment avec l'accueil de la visite d'inspection générale. Ce temps fort a permis de mettre en lumière le travail accompli collectivement depuis plusieurs années. À cette occasion, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires qui ont été présents lors de cette étape importante. Leur engagement à nos côtés au quotidien est essentiel et se traduit concrètement par le renouvellement de plusieurs conventions, notamment pour la gestion des terrains du Conservatoire du littoral, ainsi que par le développement de partenariats avec l'Éducation nationale.

Malgré un calendrier d'instruction que nous ne maîtrisons désormais plus, nous avons fait le choix de maintenir le cap fixé et d'engager la mise en œuvre des premières opérations du nouveau programme d'actions. Fidèles à nos engagements, nous poursuivons nos efforts en faveur de la préservation et de la valorisation de nos paysages, qu'ils soient littoraux ou urbains. L'édition d'un guide sur les végétaux à planter et la création de nouvelles boucles de découverte des paysages en sont des illustrations concrètes.

La préservation de la biodiversité demeure également au cœur de notre action. L'amélioration des connaissances, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, l'évaluation et l'adaptation des mesures de gestion, ainsi que l'entretien et la surveillance du littoral constituent des axes majeurs que nous poursuivons avec constance.

L'année 2025 aura également permis de préparer plusieurs projets structurants qui devraient se concrétiser dès 2026, témoignant de la dynamique engagée et de notre capacité à nous projeter dans l'avenir.

Nous abordons ainsi l'année 2026 avec détermination et confiance. Nous espérons qu'elle sera marquée par un avis favorable concernant le renouvellement de notre label Grand Site de France, reconnaissance de la qualité du travail mené collectivement. Elle sera également rythmée par les élections municipales, un moment important pour la vie de nos territoires et pour la poursuite des projets que nous portons ensemble.

Les défis restent nombreux, mais la mobilisation des élus, des équipes et de nos partenaires nous permet d'avancer avec ambition et responsabilité pour préserver et valoriser durablement ce territoire d'exception.

PRESERVER

la qualité paysagère, la diversité écologique et l'esprit des lieux par des actions de gestion adaptées et l'accompagnement des porteurs de projets.





GUIDE DES RECOMMANDATIONS PAYSAGÈRES

Le syndicat mixte continue d’animer le cahier des recommandations paysagères élaboré en 2022 en accompagnant les collectivités dans leurs divers projets d’aménagement. Cet accompagnement permet de penser des projets en cohérence avec l’esprit du Grand Site tout en prenant en compte le changement climatique. Désimperméabilisation et végétalisation, apaisement de rues, entrées de plages, valorisation paysagère de campings, sont les types de projets auquel le syndicat a contribué en 2025.



Exemples de projets accompagnés :
Camping du Goviro, Quiberon - Belvédère de Mané Bego, Plouharnel - Rue du Marché, Erdeven

En complément de l’accompagnement personnalisé, en 2025, a édité un guide qui promeut une palette de végétaux adaptés à notre territoire. Ce document, à destination des habitant.e.s du territoire, a été coconstruit avec la Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, puisque nos objectifs en termes de qualités des paysages se croisent. La palette végétale a été distribuée, en papier, dans les 7 mairies des communes du Grand Site, et est disponible en version numérique.



L'ITINÉRAIRE DES PAYSAGES

Afin de développer la découverte douce et immersive des paysages du Grand Site, le syndicat continue la réalisation de l’itinéraire des paysages. En 2025, deux nouvelles boucles ont été ouvertes sur la commune d’Erdeven (11km) et sur la presqu’île de Quiberon (10km). Ces boucles sont réalisées en concertation avec élu.e.s, associations et technicien.ne.s. En 2025, un partenariat a été développé avec l’association Histoires de mots, qui proposent des contes audios en lien avec l’itinéraire des paysages. En fin d’année, le travail pour une boucle sur la commune de Plouharnel a été lancé.



CONTRIBUTION AUX DOCUMENTS D'URBANISME

En 2025, le syndicat mixte a participé à différentes réunions pour la révision de PLU et continue de contribuer au volet paysager du SCoT du Pays d’Auray avec l’évaluation du précédent et les perspectives pour le futur document.

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE

UN OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES (OPP) PERMET À TRAVERS DES SÉRIES DE PHOTOS RECONDUITES PENDANT DE NOMBREUSES ANNÉES, SUR DES SITES DÉFINIS, SELON LE MÊME CADRAGE ET À INTERVALLES DE TEMPS RÉGULIERS, DE MIEUX ÉTUDIER L'ÉVOLUTION D'UN TERRITOIRE. LES PAYSAGES CHANGENT PROGRESSIVEMENT OU DE MANIÈRE PLUS BRUTALE À L'OCCASION D'AMÉNAGEMENTS. IL EST PARFOIS DIFFICILE D'APPRÉCIER CES ÉVOLUTIONS CAR LE PAYSAGE D'AVANT N'EXISTE PLUS. LA PHOTOGRAPHIE PERMET D'EN CONSERVER LA MÉMOIRE ET DE COMPARER L'ASPECT D'UN LIEU. C'EST UN VÉRITABLE OUTIL DE DÉCISION ET DE MÉDIATION AUPRÈS DES HABITANTS.

Les séries de l'observatoire photographique du paysage ont été reconduites en 2025 avec les nouvelles fréquences de reconductions (définies en 2024). Les séries de l'observatoire photographique des aménagements réalisés par le syndicat (OPP technique) ont aussi été reconduites pour suivre l'évolution des aménagements dans le temps. En parallèle, le syndicat contribue aux comités de pilotage des OPP bretons pour réfléchir et co-construire des projets de valorisation des OPP en Bretagne. Un document a notamment été édité pour parler des OPP : hop hop opp. Il est disponible en ligne sur le site de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne.



Dune de Porh Puns à Gâvres en 2021, 2024 et 2025



Dune aux Sables Blancs à Plouharnel en 2021, 2023 et 2025



Evolution de la végétation sur le grande dune de Kerhillio suite aux aménagements de mise en défens et plantations d'Oyats



NATURA 2000

LE SYNDICAT MIXTE EST OPÉRATEUR NATURA 2000 POUR LA ZSC « MASSIF DUNAIRE GÂVRES QUIBERON ET ZONES HUMIDES ASSOCIÉES » ET LA ZPS « BAIE DE QUIBERON ». LE NOUVEAU DOCUMENT D'OBJECTIFS COMMUN À CES DEUX SITES.

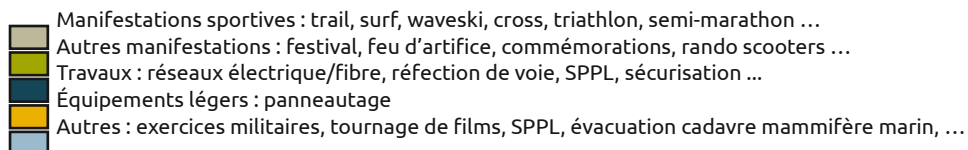
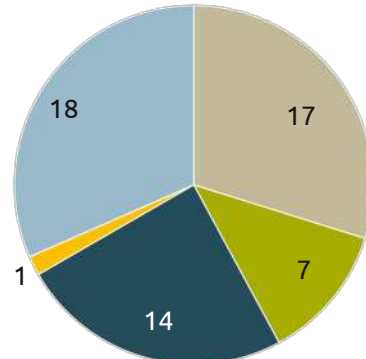
ANIMATION DU DOCOB

L'animation du DOCOB s'est poursuivie en 2025. Des échanges réguliers avec les partenaires dont les services de l'Etat et particulièrement l'Office Français de la Biodiversité ont été organisés pour mettre en oeuvre les 164 actions (regroupées en 46 mesures) du DOCOB. Un comité de pilotage, permettant de présenter le bilan d'animation 2024 et les perspectives 2025, a été organisé le 22 avril 2025.

Evaluations des incidences Natura 2000 (EIN) :

La structure animatrice informe les porteurs de projets sur les enjeux du site dans le cadre des évaluations d'incidences Natura 2000 et peut aussi répondre aux demandes des services de l'État en émettant des avis sur les projets concernés. Le suivi des dossiers est réalisé en étroite collaboration avec les acteurs locaux (porteurs de projets, propriétaires, collectivités, DDTM). En parallèle, une veille est assurée pour conseiller en amont les porteurs de projets, y compris ceux non soumis à évaluation, afin d'intégrer les enjeux Natura 2000 sans nécessairement formaliser une procédure.

57 porteurs de projets accompagnés en 2025



Accompagnement de porteurs de projets favorables à l'environnement :

À l'hiver 2022-2023, l'ONF a mené une coupe de pins maritimes sur les dunes de Plouharnel afin de limiter leur expansion et restaurer l'habitat de dune grise. Cependant, une végétation préforestière (ronces, saules rampants) s'est rapidement développée, au détriment des espèces typiques des dunes et zones humides arrière-dunaires. Cette évolution peut s'expliquer par la présence de rémanents et d'aiguilles peu dégradées, ainsi que par l'accumulation de matière organique liée à l'ancien couvert résineux, modifiant les conditions du sol.

En 2023, une étude confiée, par le syndicat, à des étudiants du BTS GPN de Kerplouz LaSalle a confirmé le mauvais état de conservation de certaines zones et recommandé un broyage avec export des rémanents. Sur cette base, le syndicat a accompagné l'ONF dans la mise en place d'un contrat Natura 2000 visant à restaurer ces milieux. L'objectif est d'éliminer la végétation préforestière et l'excès de matière organique afin de favoriser le retour d'une végétation caractéristique des dunes grises et des zones humides.

SUIVIS NATURALISTES

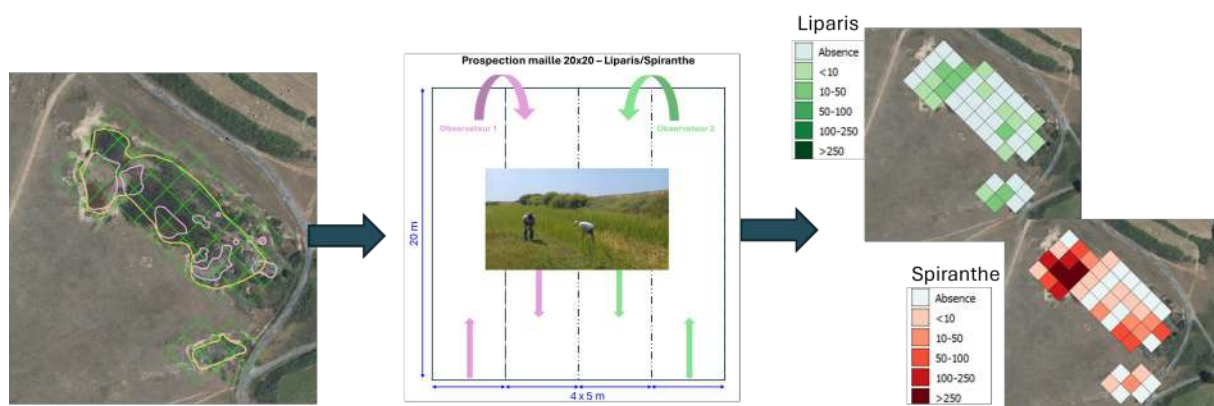
LE SYNDICAT MIXTE ASSURE CHAQUE ANNÉE LE SUIVI DE PLUSIEURS ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES À FORTE VALEUR PATRIMONIALE.

Le syndicat mixte a participé aux comités de pilotage des Atlas de Biodiversité Communale de Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon et a transmis les données en sa possession.

SUIVI DE LA FLORE :

Un nouveau protocole de comptage du Liparis de Loesel et de la Spiranthe d'été a été testé. Il s'agit d'une adaptation du protocole existant qui consistait en un comptage pied à pied devenu trop chronophage au regard du développement des stations prospectées (+ de 15 000 pieds à Kerminihy). Le massif dunaire comptant 6 des 10 plus grandes stations bretonnes le Conservatoire Botanique National de Brest l'a choisi comme site test pour l'élaboration d'un nouveau protocole basé sur des mailles de 20x20m et des classes d'effectifs. En 2025, 8 zones humides ont ainsi pu être prospectées (Sémaphore et Magouër à Plouhinec – Keranroué, Kerminihy nord et Kerouriec à Erdeven – la Guérite et 2 à proximité de la piste ULM à Plouharnel)

L'ancienne méthode permettait d'obtenir un nombre relativement précis de pieds dans un patatoïde mais sans précision sur leur répartition à l'intérieur de cet espace. Le nouveau protocole se base sur une fourchette d'individus mais sur un maillage plus précis. Il présente également l'avantage d'être moins chronophage.



FORMATION DES AGENTS :

Afin de développer leurs compétences en botanique, les agents du syndicat ont suivi plusieurs formations. L'une avec le Conservatoire National Botanique de Brest sur la reconnaissance de deux espèces menacées. La renouée de Ray (*Polygonum raii* – protection nationale) a été signalée sur différents secteurs en Bretagne. Après vérification, il s'est avéré qu'il s'agissait de pied de la renouée maritime (*Polygonum maritimum*) avec laquelle la confusion est possible. Aussi, le CBNB forme les gestionnaires de site à la reconnaissance de ces 2 espèces. Après inventaire terrain, le massif dunaire de Gâvres à Quiberon accueille en 2025 uniquement la renouée maritime. De la même manière, *Rumex rupestris* présente des ressemblances avec la sous-espèce *littoreus* de *Rumex crispus* qui se développe parfois dans les mêmes stations, et *Rumex conglomeratus* qui peut également coloniser les zones humides littorales. La Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon abrite des pieds de *Rumex rupestris*.

Enfin, l'ensemble des agents ont bénéficié d'une formation sur les plantes de la Côte Sauvage.

SUIVI DE LA FAUNE :

L'étude, lancée en 2024, visant à améliorer les connaissances sur les oiseaux au sein du périmètre des sites Natura 2000 (ZSC Massif dunaire Gâvres-Quiberon et ZPS Baie de Quiberon) s'est poursuivie. En 2025, le travail visait à réaliser une analyse et une synthèse des connaissances disponibles et collectées de 2013 à 2024 et fournir les données correspondantes à cette expertise. Malgré plusieurs réunions et un suivi attentif, le prestataire a pris du retard dans la restitution de cette étude. Pour rappel cette dernière est financée par l'Europe et la Région dans le cadre de l'animation Natura 2000.

Pluvier à collier interrompu

Les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon constituent l'un des principaux site de nidification du Pluvier à collier interrompu (ex. Gravelot à collier interrompu) en Bretagne (un quart des nids suivis). Les enjeux pour cette espèce en danger sont forts et le syndicat mixte participe à l'amélioration des connaissances avec un suivi régulier des effectifs, une protection des sites de reproduction avec une matérialisation des nids mais également à la sensibilisation des usagers du littoral.

Depuis 2020, afin de renforcer ses moyens de suivi et de protection, le syndicat mixte fait appel à des jeunes stagiaires. Pendant deux mois, ils ont arpenté les plages et les dunes afin d'effectuer observations, identifications et protection des nids mais également sensibilisations des usagers. Ce dispositif a permis de compléter le travail effectué par l'équipe de gardes du littoral du syndicat mixte.

Depuis 2023, la protection des nids est renforcée par la mise en place de dispositifs de protection des couvées. Autorisée par arrêté préfectoral, cette technique de protection consiste en l'installation de cages grillagées sur les nids, celles-ci permettent d'assurer une protection des œufs et une évolution libre des adultes. Des cages grillagées ont été installées sur 85 des 89 nids identifiés sur le site de Gâvres à Quiberon.



PLUVIER À COLLIER INTERROMPU

	2022	2023	2024	2025
Nombre de nids	62	96	88	89
Nombre de poussins éclos	85	119	150	119
Nombre de jeunes à l'envol*	16	40	66 +16 jeunes de plus de 15 jours	48 +16 jeunes de plus de 15 jours

*Les jeunes s'envolent entre 20 et 23 jours après l'éclosion. Après 15 jours même s'ils ne sont plus observés la probabilité d'envol est forte.

Mise en place du dispositif de cages de protection



Dans le cadre de la MIG Biodiversité de l'ONF, un survol par drone équipé d'un capteur thermique a été réalisé afin de tester la détection à distance des oiseaux nicheurs sur la plage et la dune. Le vol, effectué à 70 m d'altitude pour limiter le dérangement (des agents de l'ONF et du Syndicat s'en assuraient à l'aide de longues vues), n'a pas permis d'identifier les nids. Les variations thermiques observées correspondaient probablement aux algues, et les conditions venteuses ont compliqué la stabilisation du drone et la production d'images exploitables.



Oiseaux d'eau hivernants

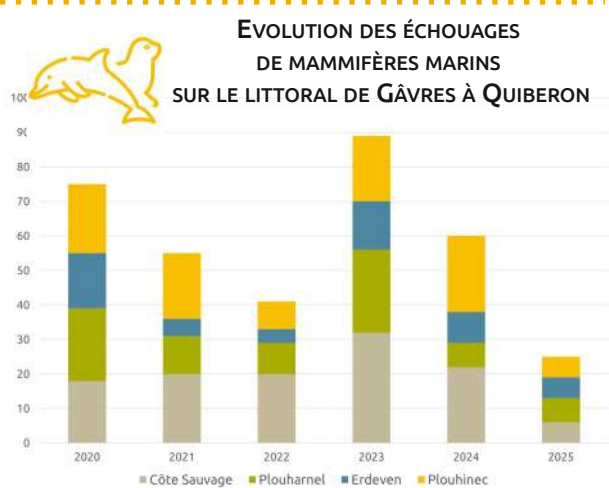
Depuis 2017, l'équipe du syndicat mixte contribue au programme Wetland pour le site de la baie de Quiberon. En 2025, cette participation du syndicat au comptage international a été réitérée en partenariat avec l'OFB.

Le bilan national met en évidence un nombre d'oiseaux comptabilisés le plus bas depuis 10 ans avec 2,5 millions d'eau sur 493 sites. Toutefois, des contrastes sont marqués selon les groupes.

En janvier 2025, le secteur de la Baie de Quiberon est toujours d'importance internationale pour la Bernache cravant. 118 521 limicoles ont été comptabilisés sur le Littoral Bretagne Sud dont 7 569 sur l'unité fonctionnelle de la baie de Quiberon. Parmi ces limicoles, on compte notamment : 3 669 bécasseaux variables (représentant plus de la moitié des effectifs du littoral Bretagne sud), 710 huitriers pie, 637 bécasseaux sanderling, 559 tournepierres à collier, 419 pluviers argentés, 253 vanneaux huppés, 222 pluviers dorés (liste non exhaustive).

ÉCHOUAGES DE MAMMIFÈRES MARINS :

Chaque année des mammifères marins vivants ou morts viennent s'échouer sur les côtes. Ces échouages fournissent divers renseignements sur l'état de santé des populations et celui de leur environnement. Ainsi, le syndicat mixte travaille en collaboration avec le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM) de La Rochelle. Les agents sont habilités à procéder à l'examen, à la manipulation et au transport des animaux. Avec 25 échouages (21 dauphins, 1 marsouin, 2 phoques, 1 globicéphale), l'année 2025 enregistre le plus faible nombre d'échouages de mammifères marins depuis 10 ans.



GESTION DES ESPACES NATURELS

LE SYNDICAT MIXTE ASSURE, EN LIEN AVEC LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS, LA GESTION ET LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS. CES ACTIVITÉS SONT ENCADRÉES PAR DIFFÉRENTES CONVENTIONS DE GESTION.

REVÉGÉTALISATION DES DUNES :

En complément des aménagements de mise en défens, il est parfois nécessaire de procéder à la revégétalisation des habitats dégradés par le piétinement. Au-delà d'accélérer la restauration des milieux, cette action limite la réapparition des cheminements informels, les usagers étant généralement plus réticents à circuler sur la végétation.

En 2025, plusieurs chantiers de plantation d'Oyats ont ainsi été menés, notamment sur :

- **La grande dune de Kerhillio à Erdeven** : malgré la mise en place de nouveaux aménagements en 2020 interdisant l'accès à la dune, ce secteur reste fortement dégradé par le piétinement. Plusieurs phases de plantation d'Oyats ont donc été réalisées. En 2025, un nouveau chantier de plantation d'Oyats, associé à la pose de ganivelles basses, a été conduit en partenariat avec le lycée Anne de Bretagne de Locminé (élèves de la section Gestion des Milieux Naturels et Faunistiques). Les Oyats, prélevés à proximité du site côté plage, ont été plantés en quinconce en bas de dune, ainsi qu'en complément sur certaines zones traitées l'année précédente. Des ganivelles basses ont également été installées entre les lignes de plantation afin de favoriser l'accumulation de sable sur les zones restaurées.
- **L'entrée de la plage de la Guérite à Plouharnel** : un chantier de replantation d'Oyats a accompagné la fermeture partielle de l'une des deux entrées reliant la plage au parking de la Guérite. Cette intervention a également été réalisée avec la participation du lycée Anne de Bretagne. Un sentier a toutefois été maintenu afin de permettre l'accès à la guérite pour les militaires, dans le cadre de leurs activités de surveillance du secteur.



Plantations d'Oyats à Kerhillio (Erdeven) et à la Guérite (Plouharnel)

LUTTE CONTRE LA FERMETURE DES ZONES HUMIDES :

Les paysages dunaires sont marqués par des ondulations naturelles ou anthropiques. Quelques dépressions sont au moins temporairement en contact avec la nappe phréatique et forment ainsi des zones humides. Ces milieux possèdent des végétations rares à l'échelle de la Bretagne et sont appréciés par un grand nombre d'orchidées notamment le *Liparis loeselii* et la *Spiranthe aestivalis*. Ces groupements sont sensibles à la dynamique progressive de la végétation qui se traduit par une fermeture du milieu.

Depuis 2016, le syndicat mixte a mis en place une gestion conservatoire afin de restaurer et de maintenir un habitat favorable pour ces espèces remarquables sur 3 zones humides de Plouhinec (Kervégant, Gléric et Sémaphore), propriétés du Conservatoire du littoral. Cette intervention vise à maîtriser le développement de la végétation et donc à lutter contre la fermeture des zones.

Les interventions sont réalisées à l'heure actuelle de manière alternative sur ces 3 zones humides avec une fréquence annuelle ou bi-annuelle. Elles consistent à faucher et exporter la végétation. Pour réaliser cette prestation, le syndicat fait appel à l'équipe des Chantiers nature et patrimoine de Blavet Bellevue Océan Communauté par le biais d'une convention de partenariat. La garde du littoral est mobilisée afin de coordonner et d'accompagner les interventions.

En 2025, les opérations ont concerné les zones humides de Kervégant (1,65 ha) et du Magouër (43 ares). Le produit de fauche est mis en andain à l'aide de râteau afin d'être bottelé puis exporté (211 bottes pour Kervégant).



 Arrachage Baccharis	 Fauche annuelle
 Bucheronnage	 Fauche bisannuelle, si possible différenciée
 Coupe et arrachage de Peupliers	 Faucardage tous les 4 ans si nécessaire

Préconisations de gestion de la zone humide du Sémaphore

En 2024, le syndicat a conduit une étude sur deux zones humides afin d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion pour la conservation des habitats et espèces patrimoniales (*Liparis de Loesel*, *Spiranthe d'été*). Cette dernière a été complétée en 2025 par une seconde étude sur la zone humide du Sémaphore basée sur le même protocole établi après échanges avec le CBN de Brest et fondé sur l'analyse des faciès de végétation et des différents facteurs de dégradation.

Le diagnostic a confirmé la pertinence des pratiques en place, tout en recommandant localement une augmentation des fréquences de fauche. Une formation a été dispensée aux agents pour permettre le déploiement de ce protocole en interne sur d'autres zones humides du massif dunaire.

Le Département a également fait appel à un prestataire pour effectuer de l'éco pâturage dans la zone humide de Kerminihy. Sept boucs de fossés et un bélier ouessantin ont pâturé pendant six semaines. Durant toute cette période, le syndicat mixte a assuré le suivi des animaux, notamment en veillant à leur approvisionnement en eau et au bon état des clôtures.



LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES :

En 2025, l'équipe des gardes a consacré 445 heures à la lutte contre les espèces invasives. À ce volume s'ajoute le temps mobilisé par les prestataires des propriétaires fonciers, ainsi que les interventions menées dans le cadre de chantiers partenaires, les appuis des services techniques des communes (mise à disposition de moyens mécanisés, interventions mutualisées, etc.) et les chantiers bénévoles.

Les agents du syndicat assurent l'encadrement de proximité des chantiers participatifs ainsi que le suivi des interventions sur les foyers les plus importants, qu'ils soient traités par des prestataires, les communes/EPCI ou les propriétaires.

Les actions menées ont notamment porté sur :

- la reprise de stations déjà traitées les années précédentes par le syndicat : de Sainte-Barbe à Mané Guen (Plouharnel), la baie de Plouharnel, les Sables Blancs (Plouharnel), le camping de Penthièvre (Saint-Pierre-Quiberon), ainsi que plusieurs secteurs à Plouhinec (Kervihan, Moténo, Magouëro) et la voie verte de Kerminihy à Erdeven ;
- la prise en charge de nouvelles stations ou de pieds isolés ;
- l'organisation de chantiers partenaires avec les Chantiers Nature de Blavet Bellevue Océan Communauté (onagres et herbes de la pampa à Plouhinec), l'ACCA de Plouhinec (cotoneaster à Kervégant, Plouhinec) et l'association Coquelicots et Papillons (baccharis à Kervihan, Saint-Pierre-Quiberon) ;
- le suivi et la participation aux chantiers communaux : semaine « espèces exotiques envahissantes » à Plouharnel, gyrobroyage de peupliers à Plouhinec, interventions de la commune de Saint-Pierre-Quiberon au camping de Penthièvre (yuccas et griffes de sorcière) ainsi que sur d'autres parcelles communales, et intervention sur le camping municipal d'Erdeven.

LA LUTTE CONTRE LES PLANTES INVASIVES

EN QUELQUES CHIFFRES :

(LISTE NON EXHAUSTIVE)

	2025
Baccharis :	43 231 pieds
Herbe de la Pampa :	1 200 pieds
Onagre bisannuelle :	14 637 pieds
Yucca :	756 pieds
Cinénaire maritime :	1 644 pieds
Cotoneaster :	305 pieds
Nerprun alaterne :	21 pieds
Rosier du Japon :	51 pieds
Pois de senteur :	689 m ²

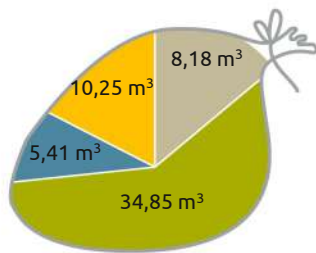


De nombreuses espèces exotiques envahissantes présentes sur les espaces naturels sont ce que l'on appelle des « échappées de jardin ». Aussi, afin de sensibiliser les particuliers à l'importance du choix de leur plantation et de favoriser les actions individuelles de lutte, le Syndicat a lancé en 2025 un travail pour l'élaboration d'un guide d'information à destination du grand public.

Suite à différents contacts pris pour des retours d'expérience, il est apparu que de nombreuses collectivités gestionnaires d'espaces du littoral morbihannais partageaient le même besoin. Aussi, sous l'impulsion du Syndicat, un groupe de travail a été monté afin de réfléchir aux meilleures solutions à proposer aux particuliers (gestion des EEE et plantes de remplacement) et de co-construire un guide commun.

Ce travail devrait aboutir mi-2026 avec la finalisation du guide commun.

Déchets collectés
hors bacs à marée



58,685 m³ collectés
(hors bacs à marée)

- Côte Sauvage
- Plouharnel
- Erdeven - Etel
- Plouhinec - Gâvres

125 heures

MACRO-DÉCHETS :

Tout au long de l'année, les gardes du littoral collectent manuellement les macro-déchets présents sur les plages, les ruisseaux côtiers, l'espace dunaire ainsi que sur les abords des routes et des parkings du site.

Sur l'estran, cette collecte manuelle régulière favorise le maintien des laisses de mer sur les plages et donc un écosystème côtier dynamique et en bon état de conservation.

Au cours de ces dernières années, la tendance est à la diminution des volumes collectés par les gardes du littoral. Toutefois, ces chiffres ne tiennent pas compte des collectes citoyennes (manifestations, bacs à marée) ni des déchets collectés par les services techniques des communes. La quantité réelle de déchets n'est donc que partiellement évaluée.





SURVEILLANCE DES SITES

SENSIBILISATION DES USAGERS :

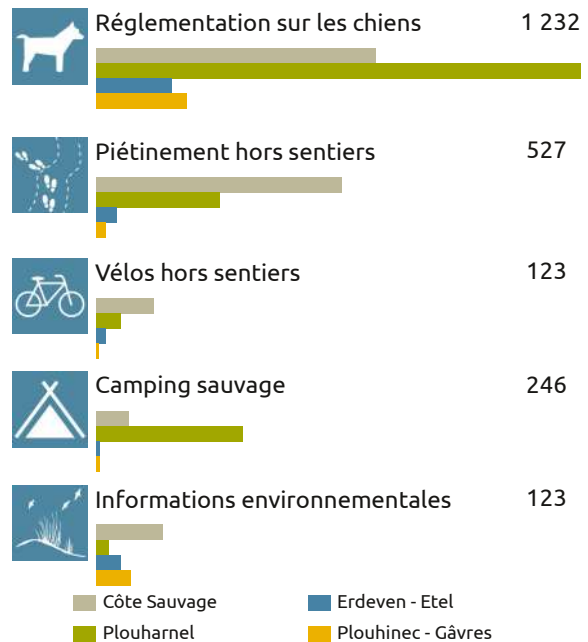
Afin de limiter l'impact des activités sur les sites naturels et permettre une cohabitation apaisée des différents usagers, l'équipe du syndicat mixte assure, toute l'année, une surveillance du site et une sensibilisation des usagers. En fonction de la fréquentation et des pratiques, ils sont plus ou moins amenés à intervenir pour prévenir les dégradations ou modérer certains comportements.

Les agents interviennent également pour renseigner les usagers sur la biodiversité ou plus globalement sur l'environnement en complément de la médiation effectuée lors des sorties nature ou avec Voyageuse des Dunes Sauvages (Cf. p 24)).

Ces interventions ont fortement augmenté par rapport aux années précédentes. Il faut noter le caractère de plus en plus agressif de certains usagers envers les agents.

Quelques exemples de sensibilisation en 2025

2 665
actions de sensibilisation



Le syndicat mixte a organisé deux réunions réunissant plus de 35 acteurs de la police de l'environnement. Elles ont permis de favoriser l'interconnaissance des agents, de présenter l'organisation, les missions et les périmètres d'intervention de chaque structure, de partager les enjeux de préservation du site ainsi que les problématiques rencontrées, et d'échanger sur les perspectives d'intervention pour 2025.

Par ailleurs, comme chaque année, le syndicat mixte a accueilli et financé (location d'écuries, de paddocks, d'un van, etc.) un poste équestre de gendarmerie de mi-juillet à fin août. Basée à Erdeven, la brigade intervient sur l'ensemble des communes du Grand Site.

Deux opérations de police mutualisées ont été menées durant l'été, mobilisant les gardes du syndicat mixte, la gendarmerie (poste équestre et brigade verte), les polices municipales et l'OFB. Un groupe de discussion a également été créé afin de faciliter les échanges entre les différentes forces de police.



Réunion d'échanges et opérations conjointes entre les différents services de police de l'environnement.



FORT DE PORH PUNS

PROPRIÉTÉ DU SYNDICAT MIXTE DEPUIS 2007, INSCRIT AUX MONUMENTS HISTORIQUES EN 2017, LE FORT DE PORH PUNS MARQUE L'EXTRÉMITÉ NORD-OUEST DU GRAND SITE DE FRANCE.

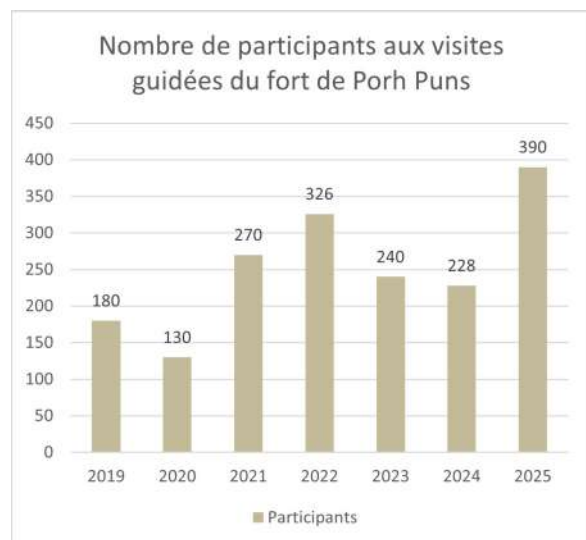
En 2025, le syndicat mixte a obtenu les autorisations pour le remplacement des garde-corps, des grilles et des portails du fort de Porh Puns. Il a sollicité une aide financière auprès de la DRAC Bretagne pour la réalisation de ces travaux. Toutefois, au regard des crédits disponibles, la réponse à cette sollicitation n'interviendra qu'en 2026.

En parallèle des échanges avec le Maire de Gâvres se sont engagés sur une possible cession de l'édifice à la commune afin de permettre une animation plus active de ce lieu. C'est notamment dans ce contexte, que le fort a été mis à disposition du tiers-lieu Maison Glaz pour un week-end "Porh-Puns ouvre toi !" lors des journées européennes du patrimoine.



Visite guidée et Voyageuse des Dunes Sauvages lors des journées européennes du patrimoine.

Le syndicat mixte a également proposé comme chaque année des visites guidées du fort de Porh Puns. En 2025, la fréquentation de ces visites a été l'une des plus forte des ces dernières années avec 390 participants au cours de 12 visites proposées.



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Des échanges ont eu lieu entre le syndicat mixte et le service culture d'Auray Quiberon Terre Atlantique afin d'apporter du lien entre les actions du Grand Site de France et celles menées dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire notamment sur un projet de valorisation du site du Bego à Plouharnel.

ACCUEILLIR

dans les meilleures conditions les visiteurs, touristes et habitants, tout en prenant en compte les enjeux de préservation des patrimoines, la cohabitation des usages et le maintien du cadre de vie des habitants.





LES AMÉNAGEMENTS :

AFIN DE RESPECTER L'ESPRIT DES LIEUX, LE SYNDICAT MIXTE S'ASTREINT À RÉALISER DES AMÉNAGEMENTS SOBRES, RÉVERSIBLES ET FINEMENT AJUSTÉS AUX BESOINS D'ACCUEIL DU PUBLIC ET DE PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET DES PATRIMOINES FRAGILES.

L'ENTRETIEN, LA DÉPOSE ET L'ALLÈGEMENT DES AMÉNAGEMENTS

Le syndicat mixte assure une veille sur les aménagements et réalise régulièrement des opérations de reprises, elles peuvent comprendre un changement partiel ou complet des dispositifs. Certains dispositifs peuvent également être déposés afin d'alléger les dispositifs. En 2025, nous pouvons citer, à titre d'exemple, le remplacement des aménagements des accès plage à Plouhinec ou des clôtures sur le sentier à proximité de Portivy à Saint-Pierre-Quiberon. Le syndicat a également fait remplacer les ganivelles sur une partie du boulevard de l'Océan à Penthièvre (projet financé à part égale entre le syndicat et la commune).



Changement des clôtures à Plouhinec



Remplacement des ganivelles sur le boulevard de l'Océan à Penthièvre



Reprise des clôtures de front de mer suite aux tempêtes aux Sables Blancs, Plouharnel



Réparation des ganivelles à la pointe de Conguel, Quiberon

Les agents du syndicat doivent également intervenir pour réparer les aménagements dégradés par les incivilités.



Signalétique dégradée ; ganivelles coupées



Barrière cassée et remplacée à Port-Rhu, Saint-Pierre-Quiberon



Lorsque les aménagements ne sont plus utiles et afin de limiter la prégnance de ces derniers dans le paysage, le syndicat procède parfois à leur retrait. Ce fut le cas, sur la Côte Sauvage avec la dépose d'un platelage.



L'ENTRETIEN DES SENTIERS

Les agents du syndicat assurent également l'entretien de la végétation et tentent de gérer au mieux l'accumulation d'eau pour sécuriser les cheminements doux (notamment le long de la voie verte) et maintenir certains accès.



Avant



Après



Débroussaillage, gestion des boisements et des eaux afin de sécuriser les sentiers

LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS D'ACCUEIL

Toilettes écologiques

L'installation de toilettes sèches sur le littoral du Grand Site s'est poursuivie en 2025 avec la pose, au printemps, de deux nouvelles cabines à Kerhillio (Erdeven). Si cette opération a été pilotée par le syndicat mixte, la commune d'Erdeven a financé l'une des deux cabines.

Parallèlement, le syndicat mixte accompagne la commune dans un projet de réaménagement de l'entrée de la plage de Kerhillio. Une première étape a consisté à travailler sur l'intégration de la signalétique, notamment en la regroupant dans des vitrines installées sur les nouveaux modules de toilettes.



Par ailleurs, les pare-vues des urinoirs positionnés à l'arrière des toilettes sèches, installées à l'automne 2024, au Fozo (Sain-Pierre-Quiberon) et à la Chouannerie (Plouharnel) ont été réhaussés.



Passerelle bois

Située sur le tracé de la voie verte V45 et du GR 34, la passerelle au dessus du ré de Loperhet entre les communes d'Erdeven et de Plouharnel a été remplacée afin d'assurer la sécurité des piétons, des cycles et des cavaliers. Ce projet a bénéficié d'une aide financière du Département à hauteur de 35% du coût du projet.



Racks à vélos

Afin de faciliter l'utilisation du vélo pour circuler sur le Grand Site, le syndicat mixte a installé des racks à vélo (en partenariat technique avec les communes). Ces dispositifs en châtaigner non traité offrent la possibilité d'attacher des vélos adultes et enfants grâce aux deux lisses qui les constituent.



Installation de racks à vélo à Port Goulom (Saint-Pierre-Quiberon) et au Pradic (Etel).

Plots anti-stationnement

Pour éviter le stationnement sauvage générant une destruction des habitats naturels mais également un risque pour la sécurité des usagers, le syndicat mixte a procédé à la pose de plots anti-stationnement sur la route côtière à Saint-Pierre-Quiberon. Certains sont amovibles pour permettre l'accès aux véhicules de secours.



PRÉPARATION DES FUTURS AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

LE TRAVAIL PRÉPARATOIRE AUX AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX PREND SOUVENT PLUSIEURS MOIS ENTRE LA CONCERTATION, L'ÉLABORATION DU PROJET ET DES PLANS, LES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME ET LA RECHERCHE DE FINANCEMENT. AUSSI AFIN DE MAINTENIR UN RYTHME D'INTERVENTION, LES AGENTS DU SYNDICAT MIXTE DOIVENT ANTICIPER LES PROJETS.

Réaménagement de l'aire de stationnement de l'Arche de Port Blanc à Saint-Pierre-Quiberon

Reculé en bordure de la zone d'activité de Kergroix en 2006, les aménagements du parking de l'Arche de Port Blanc étaient vétustes. Aussi dans la perspective d'améliorer l'intégration paysagère de la zone d'activité, le syndicat mixte a élaboré un projet de réaménagement de l'aire de stationnement (Déclaration Préalable accordée en octobre 2025). L'organisation est repensée notamment pour améliorer l'infiltration des eaux grâce à l'utilisation de revêtements perméables, afin de sécuriser les piétons par l'aménagement d'un sentier, pour améliorer l'accueil du public (zone pour les véhicules hauts, places PMR, racks à vélo, tables de pique-nique avec ombrières) mais également pour atténuer l'impact paysager du parking et des bâtiments voisins par la plantation de haies.

Le projet, dont la réalisation est programmé pour le 1er semestre 2026, est soutenu financière par l'Etat (DREAL Bretagne) et le Conservatoire du littoral (propriétaire foncier).





- PÉRIMÈTRE DES TRAVAUX
- SENTIERS CONSERVÉS
- BUNKER-BELVÈDÈRE AMÉNAGÉ ET SÉCURISÉ
- ZONE HUMIDE
- ZONE DE QUIÉTUDE POUR LA FAUNE ET RÉGÉNÉRATION DE LA FLORE

Encadrement des cheminements piétons et sécurisation d'un belvédère dans les dunes d'Erdeven

Le syndicat mixte a déposé un permis d'aménager (accordé en septembre 2025) pour un projet consistant à préserver et valoriser les dunes d'Erdeven (secteur Barre - Kerminihy). Des aménagements pour encadrer les sentiers vont permettre d'éviter un piétinement des espaces naturels (dune grise et dune mobile) et de retrouver des zones de quiétude pour la faune. Certains sentiers dans la dune grise seront alors supprimés, ainsi que l'une des deux entrées de plage depuis le parking de la barre. Un blockhaus-belvédère sera également sécurisé et aménagé pour permettre un accueil du public dans de meilleures conditions.

Les aménagements proposés se veulent sobres afin de conserver l'esprit des lieux.

Le projet, dont la réalisation est prévue au premier trimestre 2026, est cofinancé par le Département du Morbihan et la Région Bretagne.



Projections des futurs aménagements

Encadrement des cheminements piétons et réaménagement de parkings à Plouharnel

Dans le même esprit que les projets évoqués précédemment, le syndicat mixte a déposé un Permis d'Aménager (en cours d'instruction) à Plouharnel. Le projet consiste à canaliser la circulation piétonne afin d'éviter un piétinement des espaces naturels (dune grise et dune mobile). Deux parkings seront sécurisés et réaménagés pour permettre un accueil du public dans de meilleures conditions (parking plage de Sainte-Barbe et parking du Mentor).



Projections des futurs aménagements >



MOBILITES

LE PASSEUR

LE SYNDICAT MIXTE EST ARMATEUR DU TREH SIMON, NAVETTE MARITIME SAISONNIÈRE ENTRE LE PORT D'ÉTEL ET CELUI DU MAGOUËR À PLOUHINEC.

En 2025, le syndicat mixte a assuré une nouvelle saison du service Passeur en régie. Ouvert d'avril à septembre, le fonctionnement du service est resté identique à 2024, à l'exception d'une ouverture plus tardive les samedis soirs en juillet et août (fermeture à 20h30 au lieu de 19h). Toutefois, cette expérimentation ne s'est pas révélée concluante, la fréquentation étant resté assez faible sur ce nouveau créneau.

En parallèle, le syndicat a multiplié les échanges avec les services d'AQTA pour étudier un nouveau mode de gestion du service dans les années à venir.



SAISON 2025
5 avril au 28 septembre

Résultats financiers 2025 :

Recettes : 55 364,67 €

Dépenses : 61 336,07 €

Déficit sur la saison de 5 971,40 €



24 600 passagers



5 085 vélos transportés

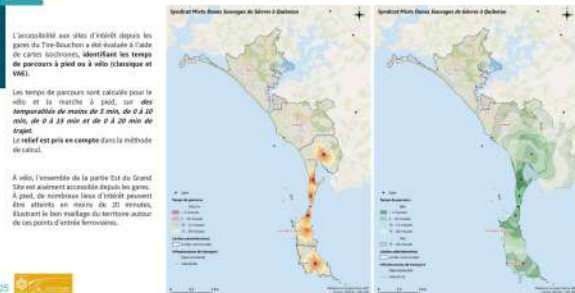
SCHÉMA DES MOBILITÉS ET DES STATIONNEMENTS

L'élaboration d'un schéma des mobilités et des stationnements à l'échelle du Grand Site de France s'est poursuivie en 2025. Des ateliers de concertation, ouverts aux habitants et aux acteurs économiques du territoire d'une part, ainsi qu'aux élus et aux techniciens des collectivités et des services de l'État d'autre part, ont été organisés.

Si le premier atelier ouvert à la population a rencontré une large participation, avec plus d'une trentaine de personnes présentes, le second a été moins fréquenté.

Le diagnostic a été restitué et le travail sur le plan d'actions se poursuit. Cette démarche n'a toutefois pas encore permis d'aboutir à un document finalisé et validé.

Accessibilité des sites depuis les gares du Tire-Bauchon



Ci-contre en haut : extrait du diagnostic, en bas : atelier de concertation

■ ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE MOBILITÉS DOUCES

Au cours de l'année, le syndicat mixte a participé à différents échanges sur des projets de développement des mobilités douces. De projets macro comme les réunions sur l'élaboration du nouveau schéma départemental de la randonnée à des échanges plus concrets sur la réalisation d'un aménagement cyclable sur le tombolo de Gâvres ou la réflexion sur un complément de l'itinéraire V45 permettant d'effectuer une boucle sur la presqu'île de Quiberon. Des échanges ont également eu lieu sur le projet LIZMAP un portail cartographique pour le suivi des infrastructures cyclables de la destination touristique Bretagne Sud - Golfe du Morbihan.

Suite à un signalement, les loueurs de cycles de la commune d'Erdeven ont été rencontrés individuellement en présence de la police municipale, afin de rappeler les consignes à transmettre concernant l'usage des cycles en milieu naturel. Ces échanges ont notamment permis d'aborder l'interdiction de promouvoir un cycle en situation d'infraction. En effet, des visuels problématiques avaient été relevés sur les sites internet et les réseaux sociaux de certains professionnels.

Dans ce contexte, des échanges avec l'Office Français de la Biodiversité ont été nécessaires afin de s'assurer de la réglementation en vigueur.



OBSERVATION DE LA FREQUENTATION

COMPTAGES

Afin d'affiner ses connaissances sur la fréquentation des sentiers, le syndicat mixte a fait l'acquisition en 2024 de deux compteurs mobiles. Après avoir recensé la fréquentation sur la pointe du Percho à Saint-Pierre-Quiberon et l'accès plage du Magouëro à Plouhinec, ces compteurs ont été déplacés pour étudier la fréquentation des sentiers à Port Rhu sur la Côte Sauvage et dans les dunes d'Erdeven.

Fréquentation piétonne des sentiers :

Pointe du Percho :
188 012 passages (du 18/07/24 au 08/07/25)
 Magouëro (accès plage) :
116 495 passages (du 23/07/24 au 13/05/25)
 Port Rhu (ancien parking) :
28 560 passages (du 10/07/24 au 31/12/25)
 Kerminihy (accès futur belvédère) :
6 683 passages (du 11/08/24 au 31/12/25)

En 2023, le syndicat mixte a installé un compteur à l'entrée du parking de la plage de Sainte-Barbe à Plouharnel. Ce dernier permet de connaître en temps réel le niveau de remplissage de cette aire de stationnement. Les données obtenues permettent d'objectiver la fréquentation afin de travailler et argumenter des projets visant à sécuriser les usagers et protéger les espaces naturels. Elles peuvent désormais être comparées à l'année 2024 afin d'observer l'évolution de la fréquentation de ce site très attractif.

En comparaison de l'année 2024, le parking de la plage de Sainte-Barbe a été en 2025 plus fréquenté (95 670 véhicules (+2 587 par rapport à 2024)). Toutefois, la répartition a été plus régulière avec moins de jours de saturation (18 contre 21) et un temps moyen de présence plus long de 10 minutes (75 minutes contre 65 minutes en 2024).

Les usagers peuvent consulter en temps réel le remplissage du parking avant de s'y rendre. En 2025, la page internet du syndicat consacrée au projet a été vue 1 223 fois (1 137 fois en 2024) et la donnée a été consultée 52 128 fois (contre 57 966 fois en 2024) sur l'application et le site web du prestataire Affluences.

En 2015, le syndicat mixte avait réalisé un comptage des véhicules en stationnement sur le littoral du Grand Site. Ce recensement avait été effectué à l'aide de prises de vues aériennes. Afin d'actualiser ces données et observer l'évolution en dix ans, l'opération a été reconduite en 2025. Ce sont ainsi trois survols qui ont été réalisés les 25 juillet, 2 août et 9 août.



Aire de stationnement de Kervégant à Plouhinec

La fréquentation du parking de Ste Barbe

	2025	2024
Nombre de jours de forte fréquentation (supérieure à 75 % de charge) :	31	36
Avril :	1	0
Mai :	3	4
Juin :	2	0
Juillet :	3	8
Août :	21	22
Septembre :	1	0
Novembre :	0	2
Nombre de jours de saturation (supérieure à 100 % de charge) :	18	21
Mai :	1	3
Juin :	1	0
Juillet :	2	5
Août :	14	13

TRANSMETTRE

ses connaissances grâce à des partenariats, des animations auprès des visiteurs et des habitants, à l'accompagnement dans des projets pédagogiques ou des projets pour l'insertion dans l'emploi.





ANIMATION-MEDIATION

LA VOYAGEUSE DES DUNES SAUVAGES : MAISON DE SITE MOBILE

Pour sa deuxième année d'existence, la "Voyageuse des Dunes Sauvages" a confirmé son rôle essentiel de médiation itinérante au service du territoire. Cet été, le dispositif s'est élargi : en plus des sites naturels du Grand Site, elle est allée à la rencontre des habitants et des visiteurs au cœur des sept communes.

Présente lors de 35 interventions, la « Voyageuse » a rythmé les grands rendez-vous de la saison : des marchés estivaux et nocturnes aux fêtes traditionnelles, jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine. Ce déploiement de proximité a permis de sensibiliser un large public, totalisant 3 530 personnes rencontrées, dont 2 075 adultes et 1 455 enfants, renforçant ainsi le lien entre la préservation de nos milieux dunaires et la vie locale.



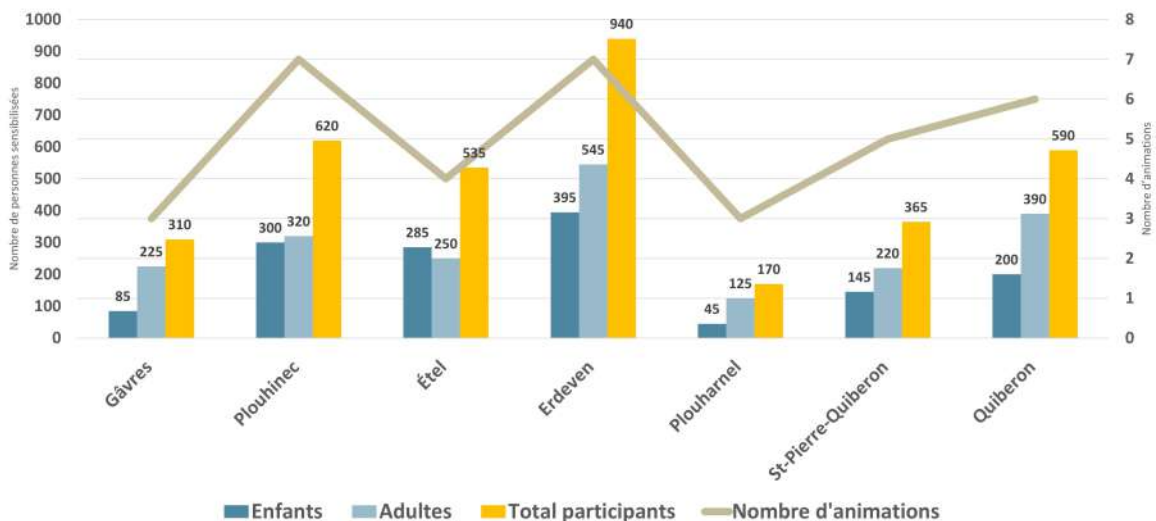
L'été de la Voyageuse des Dunes Sauvages

35 interventions sur les 7 communes
33 pour l'été 2024

3 530 personnes sensibilisées
 1 455 enfants - 2 075 adultes
2 216 pour l'été 2024

*+ interventions au printemps
 et dans les écoles*

Nombre de personnes sensibilisées par commune



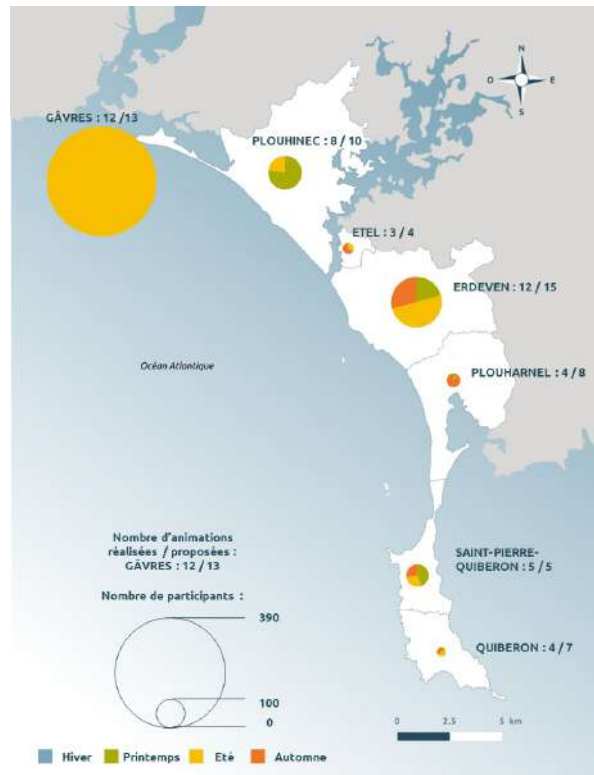
La Voyageuse des Dunes Sauvages a été lauréate d'un prix de 4 000 € de la Fondation d'entreprise P&G pour la protection du littoral attribué dans le cadre des 50 ans du Conservatoire du littoral.

LE PROGRAMME D'ANIMATIONS

DEPUIS 2008, LE SYNDICAT MIXTE PROPOSE UN PROGRAMME D'ANIMATIONS OUVERT À TOUS AFIN DE PARTAGER SES CONNAISSANCES DU TERRITOIRE QU'IL GÈRE, QU'IL PROTÈGE ET QU'IL SOUHAITE VALORISER.

En 2025, malgré des difficultés de continuités lié au personnel d'animation, ce sont 48 animations destinées au grand public qui ont pu avoir lieu ! Parmi ces animations, les visites du fort de Porh Puns, confiées à une guide conférencière, ont connu un réel succès avec 390 visiteurs sur les 12 dates programmées entre la mi-juillet et les journées du patrimoine.

Le syndicat mixte a poursuivi ses partenariats en s'inscrivant dans l'essor des résidences d'artistes du territoire, à l'instar de la maison Germaine Tillion à Plouhinec et des Jardins de la Garenne à Étel. Le syndicat a accompagné les artistes dans leur approche du territoire, il a pu nourrir leurs réflexions et parfois participer à leurs productions. Le syndicat mixte a également élaboré des animations connexes lors d'événements liés aux résidences. Des animations ont également été organisées dans le cadre de la fête de la Nature, des 50 ans du Conservatoire du littoral, de la fête de la Forêt organisée par le Département du Morbihan ou encore lors de la 1^{ère} édition de Nature en fête sur la commune de Saint-Pierre-Quiberon.



Les animations 2025 :

48 animations réalisées
pour **62** animations programmées

888 participants

La quatrième édition de la Fête du Grand Site de France programmée le 7 septembre à Kerhillio, Erdeven a dû être annulée en raison des mauvaises conditions météorologiques.





LES OUTILS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

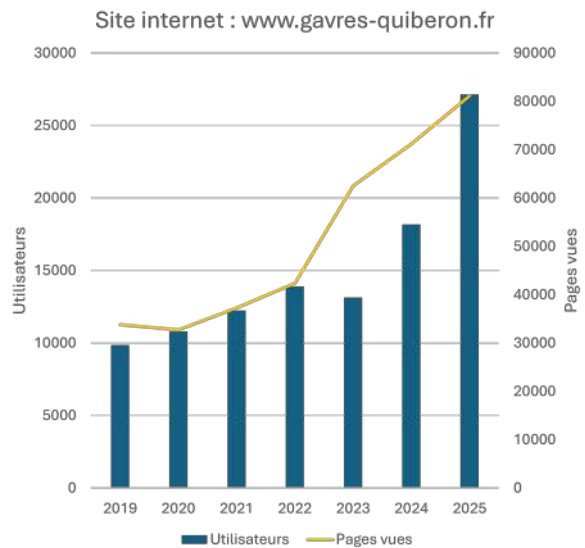
Les relations médias

Le syndicat mixte a répondu aux différentes sollicitations des médias pour des reportages, interviews, articles en lien avec ses actions et le label Grand Site de France. De multiples articles dans la presse locale se sont également fait le relais des actions du syndicat mixte.

Le site internet : www.gavres-quiberon.fr

27 157 utilisateurs en 2025
18 188 utilisateurs en 2024 (+49%)

81 140 pages vues en 2025
71 197 pages vues en 2024 (+14%)



Top 10 des pages les plus consultées :

- 1. Page d'accueil 24 896 vues
- 2. Passeur 11 528 vues
- 3. Sorties et animations 4 580 vues
- 4. Carte interactive 1 790 vues
- 5. Animations et activités 1 693 vues
- 6. Syndicat mixte 1 519 vues
- 7. Emplois et stages 1 282 vues
- 8. Affluence parking Ste Barbe 1 223 vues
- 9. Infos pratiques 1 158 vues
- 10. Comité syndical 1 057 vues

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le syndicat mixte a ouvert une page Facebook en janvier 2018 : www.facebook.com/DunesSauvagesGavresQuiberon

2 546 abonnés au 31/12/2025
+ 101 abonnés en 1 an

80 publications en 2025
59 publications en 2024

110 758 vues en 2025
171 729 vues en 2024

1 369
réactions aux publications

56
commentaires

521
partages de publications



EDUCATION

ACTIONS D'ÉDUCATION AU TERRITOIRE : ÉCOLE DU GRAND SITE DE FRANCE

L'ÉCOLE DU GRAND SITE DE FRANCE, EST L'APPELLATION DONNÉE À L'ACTION ÉDUCATIVE DU SYNDICAT MIXTE. EN EFFET, IL INTERVIENT AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE TOUS NIVEAUX ET DE LEURS ENSEIGNANTS POUR CO-CONSTRUIRE DES PROJETS PÉDAGOGIQUES ET EFFECTUER DES INTERVENTIONS AUPRÈS DES ÉLÈVES DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE LA DÉCOUVERTE DU LITTORAL ET DE SES PATRIMOINES PAYSAGERS, NATURELS ET HISTORIQUES.

A l'image des animations Grand Public, l'année 2025 a été perturbée dans l'accompagnement des projets éducatifs en raison de mouvements dans les ressources humaines sur ce poste. La situation s'est stabilisée à l'automne et un accompagnement plus étroit des enseignants s'est remis en place afin de préparer la nouvelle année scolaire.

Ainsi à l'automne, 10 écoles du territoire ont retrouvé leur label Aire Marine Educative.

Dans le cadre des AME, le syndicat mixte a préparé dès la rentrée scolaire de septembre 2025 des événements à venir sur l'année scolaire 2025-2026. Ainsi, un échange régulier entre AME et ATE au cours de l'année entre l'école Ste-Anne d'Étel et l'école des deux moulins de Juigne-sur-Loire se concrétisera par une rencontre au jardin de la Garenne fin avril 2026 ; tandis que le programme Aires en fêtes permettra une rencontre inter-AME en juin à la maison Germaine Tillion entre les écoles Anita Conti (Gâvres), Arlecan (Plouhinec) et JM Georgeault (Locmiquélic).

Deux écoles ont pu recevoir une subvention de l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre des aires marines éducatives : l'école Ste-famille de Plouhinec et l'école Le grand large d'Erdeven, notamment afin de faire intervenir en 2026 des artistes et produire une fresque sur un bâtiment de l'école en cours de rénovation.

La reprise des partenariats entre le syndicat et les établissements a permis la mise en place de deux projets d'éducation à l'art et à la culture à venir en 2026 : avec l'artiste Quentin Rioual, la maison Germaine Tillion et l'école Anita Conti (gâvres) dans le cadre du projet « Habiter en oiseau » ; avec l'artiste Nicolas Lespagnol-Rizzi, le théâtre de Lorient et les écoles Arlecan et Ste-famille de Plouhinec pour le projet « Confluences ».

Les partenariats avec les résidences d'artistes se font également hors projet EAC. Ainsi durant l'automne 2025, l'artiste Florence Wuillai, en résidence au jardin de la Garenne, a animé des ateliers dans l'école Ste-Anne et l'école de la Barre à Étel. A la maison Germaine Tillion, ce sont les artistes d'« une bonne masse solaire » qui ont reçu les écoles d'Arlecan (Plouhinec) et d'Anita Conti (Gâvres) pour un jeu de piste nature.

62 interventions

Territoire : 39

Hors territoire : 23

Établissements d'enseignement du territoire

- Anita Conti à Gâvres : 4
- Arlecan à Plouhinec : 1
- Ste Famille à Plouhinec : 1
- La Barre à Étel : 8
- Ste Anne à Étel : 3
- Grand Large à Erdeven : 2
- L'Océan à Plouharnel : 9
- E. Tabarly à Saint-Pierre-Quiberon : 4
- J. Ferry à Quiberon : 6
- St Cément à Quiberon : 1

Établissements d'enseignement hors territoire

- Ecoles primaires : 3 (Auray (2), Lanester (1))
- Collèges (classes EEDD) : 6 (Port-Louis (1), Riantec (1), Pluneret (2), Auray (2))
- Lycées : 14 (Auray (10), Hennebont (1), Pabu (2), Quimper (1))

Depuis 2020, le syndicat mixte a formalisé sa collaboration avec l'Éducation nationale par la signature d'une convention de partenariat. En 2025, cette convention a été reconduite pour une durée supplémentaire de cinq ans.

Acquisition de nouveaux matériels pédagogiques :

Afin de soutenir ses actions de médiation et d'offrir de nouvelles possibilités d'expérimentation, le syndicat mixte a procédé en 2025 à un renforcement significatif de son matériel pédagogique. Ces acquisitions ont permis de diversifier les approches pédagogiques et de proposer une offre d'animation en intérieur plus importante, ce qui offre un confort d'organisation face aux aléas météorologiques.

Les supports ont été enrichis par l'acquisition d'outils visuels et artistiques originaux. L'arrivée de silhouettes d'oiseaux et de reproductions de planctons en impression 3D permet une approche tactile et concrète de la biodiversité. Par ailleurs, le lancement d'ateliers cyanotype offre une dimension scientifique et créative à la découverte de la nature.

Grâce au soutien du Conseil Départemental, le syndicat mixte a également fait l'acquisition de cages d'observation de papillons et de boîtes-loupes. Ces outils sont essentiels pour permettre aux publics d'observer de près les insectes ou la faune de la laisse de mer, tout en garantissant le respect et l'intégrité physique des spécimens prélevés temporairement.

Enfin, le syndicat mixte a renouvelé ses jumelles et longues-vues dédiées aux animations. L'observation des oiseaux est en effet un enjeu écologique de notre Grand Site et un sujet incontournable de nos aires marines éducatives comme des sorties grand public.





PARTENARIATS

Réseau des Grands Sites de France :

Comme chaque année, le syndicat mixte a participé aux différents temps d'échanges proposés par le Réseau des Grands Sites de France (RGSF) :

- Participation au **séminaire des directeurs** en janvier. Ces temps permettent d'échanger sur les bonnes pratiques et d'avoir de nombreux retours d'expériences. Cette année, le directeur du syndicat mixte a pu présenter l'outil de médiation mobile : la Voyageuse des Dunes Sauvages ;
- Participation, en mars, à une **rencontre des Grands Sites bretons**. Accueillis par le Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel, les directeurs, chargés de mission et inspecteurs des sites de la DREAL ont pu échanger sur la gestion des sites et travailler sur des thématiques communes ;
- Intervention lors d'un **webinaire du pôle international** du Réseau des Grands Sites de France. Le directeur a partagé auprès d'un public originaire d'une dizaine de pays différents l'expérience des Dunes Sauvages en matière de gestion partagée des paysages littoraux où comment trouver un équilibre entre nature et activités dans des milieux sous pression ;
- Participation à l'**éducteur sur l'Observation de la fréquentation** en septembre ;
- Participation aux **Rencontres nationales du RGSF** sur le Grand Site de France des Dunes de Flandres en octobre sur la thématique du patrimoine bâti.

Réseau Natura 2000 :

L'animatrice Natura 2000 du syndicat a participé à différentes rencontres/ temps d'échanges :

- | | |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| National | <ul style="list-style-type: none"> • Webinaire financements européens pour la biodiversité proposé par l'OFB • Journée d'échanges techniques "Évaluer la gestion des aires protégées : indicateurs & outils de suivi" proposé par l'OFB (Paris) |
| Régional | <ul style="list-style-type: none"> • Webinaire SURICATE - Tous Sentinelle des Sports Nature proposé par la Conférence Régionale Du Sport Bretagne • Webinaire « Plans d'Actions Territoriaux aires protégées et Stratégie Régionale Biodiversité en Bretagne » proposé par l'ABB • Forum annuel des gestionnaires d'espaces naturels bretons (Plélan-le-Petit) • Groupe de travail "Devenir et valorisation des rémanents" piloté par l'ABB (Rennes) • Participation en visio au groupe de travail dédié à l'élaboration d'une méthode de cartographie des HIC du site de la Vallée de l'Aulne (retours d'expérience – réseau animateurs régionaux) • Rencontre avec l'ENVSU et l'ABB sur les projets en cours et notamment le guide à destination des organisateurs d'évènements sportifs (Saint-Pierre-Quiberon) |
| Départemental | <ul style="list-style-type: none"> • Réunion des animateurs Natura 2000 du Morbihan organisée par la DDTM (Vannes) • Groupe de travail départemental Baccharis (Vannes) • Entretien dans le cadre du stage sur le diagnostic de survol dans les aires protégées du Morbihan piloté par la DDTM |
| Local | <ul style="list-style-type: none"> • COPIL du site Natura 2000 rade de Lorient • Rencontre avec la DRAJES sur les interconnexions activités de loisirs / enjeux écologiques et actions concertées avec les professionnels agréés (Plouharnel) |

Propriétaires fonciers :

Des échanges réguliers ont été menés avec les propriétaires publics du site afin de partager les informations relatives à sa gestion et à ses projets. Par ailleurs, des réunions de bilan 2024 et de perspectives 2025 se sont tenues en janvier et février 2025 avec les communes et les propriétaires fonciers.

Conservatoire du littoral :

En 2025, le Conservatoire du littoral, principal propriétaire foncier sur le Grand Site de France, a célébré ses 50 ans. A cette occasion, le syndicat mixte a proposé diverses animations nature, le directeur est également intervenu lors d'une journée d'étude à Paris organisé par le Conservatoire du littoral sur l'Accès à la nature. Il a pu partager l'expérience du syndicat mixte en matière d'éducation à l'environnement et de découverte du territoire pour le public scolaire.

Le syndicat mixte et le Conservatoire du littoral ont également renouvelé la convention de gestion du domaine terrestre et maritime du Conservatoire du littoral pour les sites des Dunes du Mât Fenoux, de la Côte Sauvage, de la Pointe de Conguel et des landes et marais de la presqu'île de Quiberon.

Acteurs de l'enseignement et de la formation :

Au-delà du renouvellement de sa convention de partenariat avec l'Éducation nationale, le syndicat mixte a maintenu sa collaboration avec l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques (désormais dénommée Institut National du Nautisme depuis le 1er janvier 2026). En 2025, deux interventions ont été réalisées en juin (en salle le matin, puis sur site l'après-midi), afin d'informer et de sensibiliser les futurs professionnels des sports nautiques aux enjeux des espaces naturels et du développement durable (Bac Pro Kitesurf et BP Surf).

Le syndicat mixte collabore également avec plusieurs lycées professionnels.

En 2025, une rencontre avec la nouvelle équipe enseignante du lycée de Kerplouz – LaSalle à Auray a permis de prendre connaissance du nouveau format pédagogique et d'identifier des actions à mener dans le cadre du BTS Gestion et protection de la nature (GPN). Les travaux conduits ont porté sur :

- la réalisation de diagnostics écologiques des dépressions intra-dunales sur les communes de Plouhinec et Plouharnel, sur la base de la méthode proposée dans le cadre de l'expertise écologique menée sur les zones humides de Plouhinec, ainsi que sur des comptages d'amphibiens ;
- des travaux de rajeunissement de la succession végétale dans une dépression dunaire à Plouharnel.

Par ailleurs, le syndicat mixte travaille avec le lycée Anne de Bretagne à Locminé, qui propose une filière professionnelle Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF, de la seconde à la terminale). En 2025, les élèves ont contribué à l'ouverture d'une parcelle située sur la commune de Plouharnel, afin de faciliter l'accès aux pieds d'herbe de la pampa en vue d'une intervention ultérieure. Ce chantier a également permis la coupe de peupliers ayant envahi la zone rivulaire d'un cours d'eau à proximité.

LE SYNDICAT MIXTE DUNES SAUVAGES DE GAVRES A QUIBERON



LE FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE

LES INSTANCES

- 2 commissions thématiques
- 1 commission d'appel d'offres
- 6 bureaux syndicaux
- 6 comités syndicaux**



35 délibérations

Liste des délibérations 2025

N°	Libellé	Décision
2025/01	Approbation du PV du comité syndical du 03/12/2024	Unanimité
2025/02	Modification du tableau des effectifs	Unanimité
2025/03	Compte administratif 2024 et Compte de Gestion 2024	Unanimité
2025/04	Affectation du résultat 2024	Unanimité
2025/05	Débat d'Orientation Budgétaire 2025	Unanimité
2025/06	Approbation du PV du comité syndical du 04/02/2025	Unanimité
2025/07	Contribution des membres	Unanimité
2025/08	Budget primitif 2025	Unanimité
2025/09	Demande de subvention animation Natura 2000	Unanimité
2025/10	Demande d'aide au Département dans le cadre du PDIPR création de sentier	Unanimité
2025/11	Approbation du PV du comité syndical du 11/03/2025	Unanimité
2025/12	Suppression de poste et mise à jour du tableau des effectifs	Unanimité
2025/13	Mise en place d'un règlement de formation	Unanimité
2025/14	Création d'un contrat de projet « chargé de communication et de partenariat »	Unanimité
2025/15	Décision modificative n° 1	Unanimité
2025/16	Approbation du PV du comité syndical du 27/05/2025	Unanimité
2025/17	Convention d'adhésion au dispositif de signalement et de traitement des actes de violence	Unanimité
2025/18	Convention ACFI avec le CDG 56	Unanimité
2025/19	Charte RGPD	Unanimité
2025/20	Charte informatique	Unanimité
2025/21	Décision modificative n° 2	Unanimité
2025/22	Tableau complémentaire des durées d'amortissements	Unanimité
2025/23	Approbation du PV du comité syndical du 30/09/2025	Unanimité
2025/24	Approbation du PV du comité syndical du 02/12/2025	Unanimité
2025/25	Modification de la composition du bureau syndical	Unanimité
2025/26	Modification des membres des commissions thématiques	Unanimité
2025/27	Actualisation des membres de la CAO	Unanimité
2025/28	Modification du règlement du temps de travail	Unanimité
2025/29	Décision modificative n° 3	Unanimité
2025/30	Régularisation des amortissements exercices antérieurs	Unanimité
2025/31	Engagement, liquidation, mandatement des dépenses avant le vote du budget 2026	Unanimité
2025/32	Animations : grille tarifaire 2026	Unanimité
2025/33	AOT Fort de Porh Puns : grille tarifaire 2026	Unanimité
2025/34	Convention de gestion du domaine du Conservatoire du littoral	Unanimité
2025/35	Avis sur le projet de raccordement des parcs éoliens en mer	14 voix pour 1 abstention

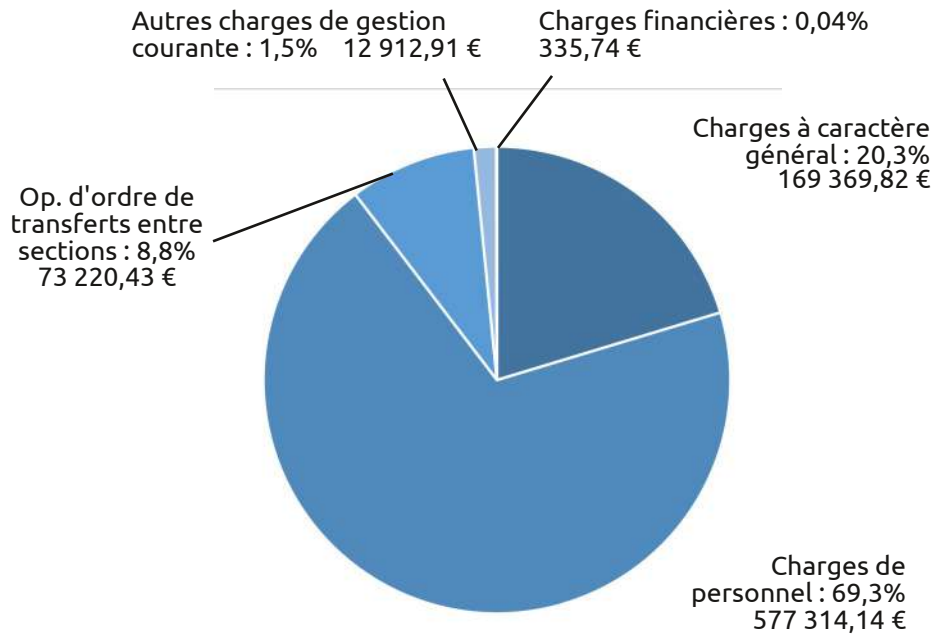


Les délibérations sont consultables sur :
<https://gavres-quiberon.fr/le-syndicat-mixte/comite-syndical/>

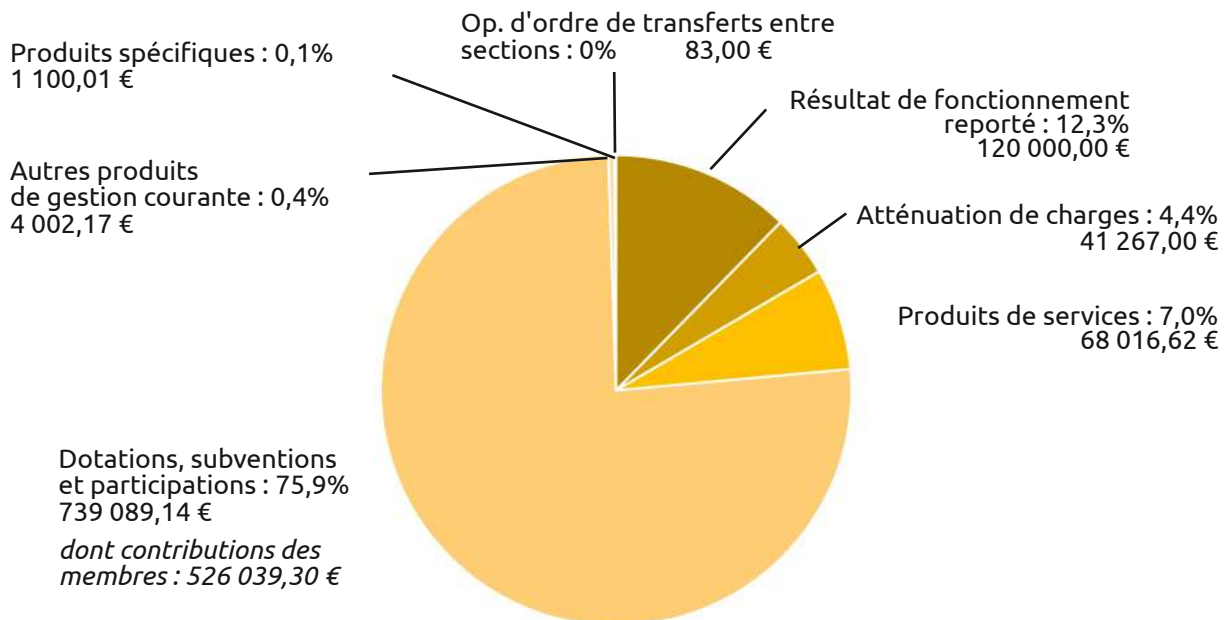
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Section de fonctionnement

Dépenses : 833 153,04 €



Recettes : 973 557,94 €



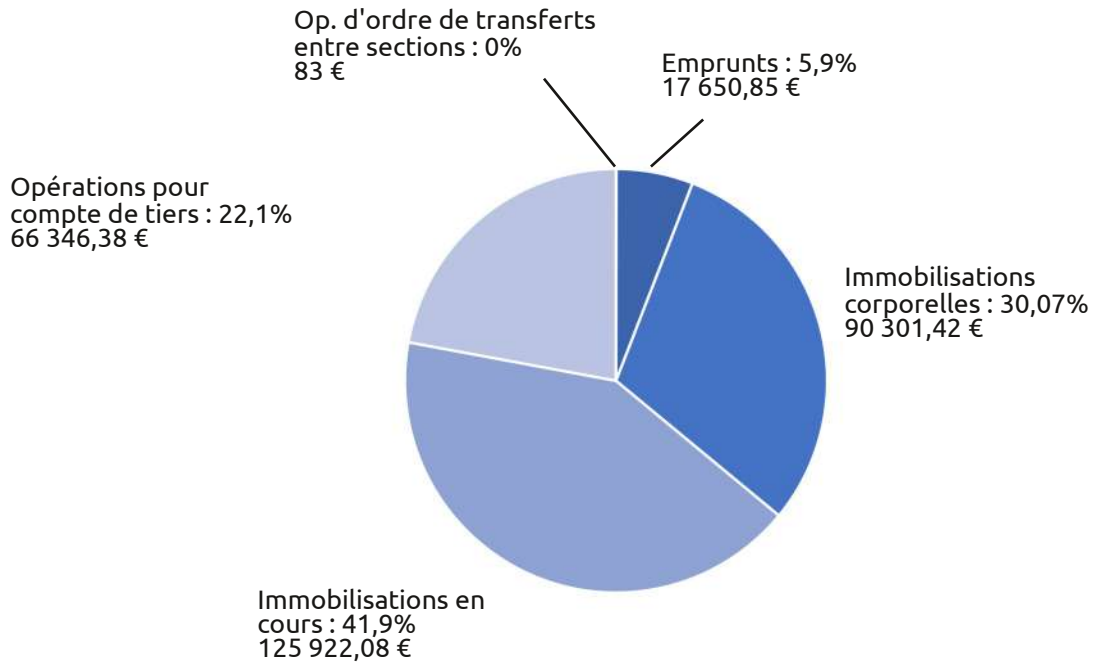
Contributions des membres : 526 039,30 €

7,57€/habitants (population DGF)

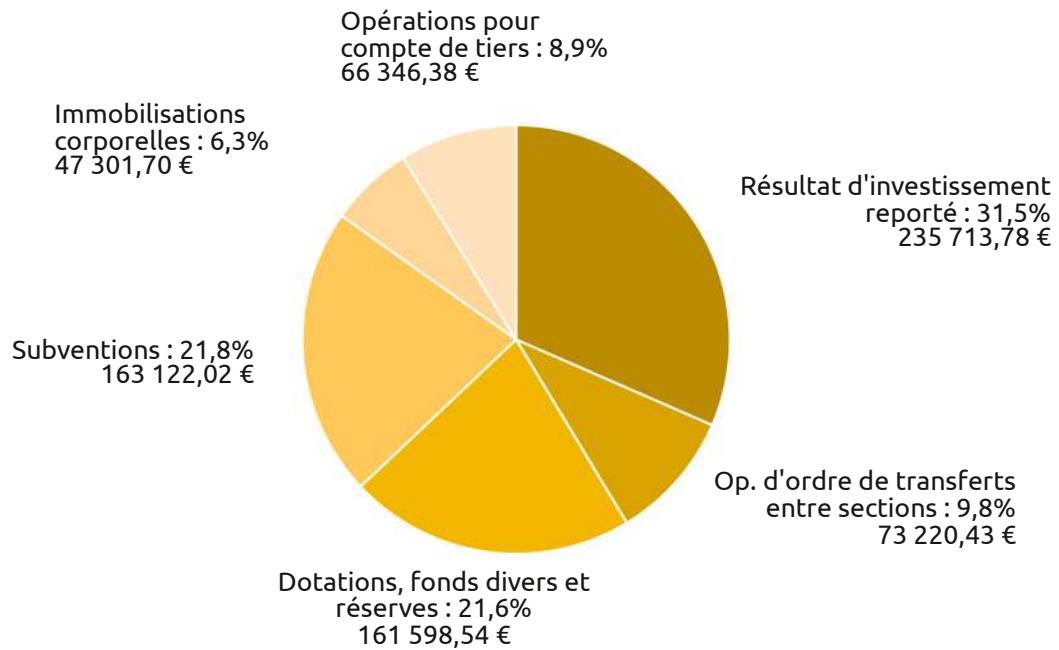
Erdeven (8,3%) : 43 837,87 €	Plouhinec (9,4%) : 49 386,68 €
Etel (4,5%) : 23 580,55 €	Quiberon (15,2%) : 80 166,30 €
Lorient Agglomération (1,7%) : 8 887,18 €	Saint-Pierre-Quiberon (6,8%) : 35 806,10 €
Plouharnel (4,1%) : 21 354,97 €	Département du Morbihan (50 %) : 263 019,65 €

Section d'investissement

Dépenses : 300 303,73 €



Recettes : 747 302,85 €



Au 31/12/2025

Dépenses :

Restes à réaliser : 269 655,65 €

Au 31/12/2025

Recettes :

Restes à recouvrer : 62 600,00 €

LES RESSOURCES HUMAINES

A la fin du premier semestre, la chargée de communication, mis à disposition par la mairie d'Erdeven, a fait valoir ses droits à la retraite. Après échanges avec la mairie, le choix a été fait de ne pas reconduire cette mutualisation, les deux structures souhaitant renforcer leurs actions de communication avec des postes à temps complet. Le syndicat mixte a donc créé un contrat de projet de 3 ans afin d'élaborer et mettre en place une stratégie de communication mais également de structurer et animer un réseau de partenaires pouvant se faire le relais des actions et valeurs du Grand Site de France. Le nouvel agent a pris ses fonctions fin octobre 2025.

MOYENS RESSOURCES : GÉOMATIQUE

En 2025, le syndicat mixte a développé des outils mobiles de cartographie afin d'optimiser la gestion et de faciliter les suivis. Ces applications concernent déjà plusieurs thématiques : les espèces exotiques envahissantes, les suivis botaniques, le suivi des nids de pluviers à collier interrompu (ex gravelot à collier interrompu), ainsi que les aménagements.

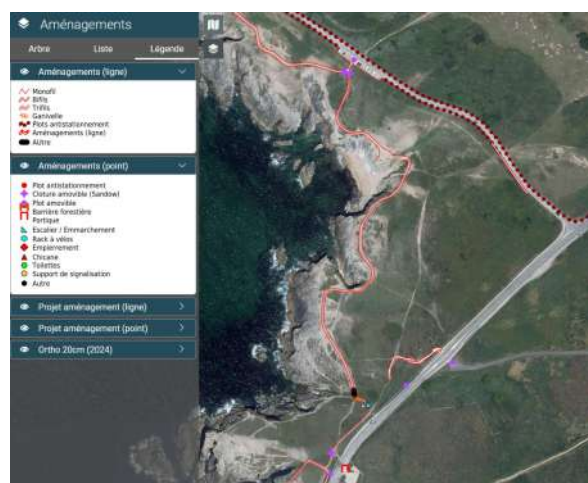
L'objectif principal de ces applications est d'améliorer la connaissance globale du territoire et les remontées du terrain. D'un point de vue technique, cette méthode permet d'alimenter les bases de données de manière uniformisée, continue et sécurisée. Les données sont transmises sans opérations intermédiaires et peuvent être consultées à distance et/ou sur le terrain dès lors que l'observateur a effectué la synchronisation de ses données. Les applications de terrain, fonctionnant en mode hors ligne, permettent de limiter la consommation de données et de ne pas dépendre des zones blanches de couverture réseau. L'outil permet ainsi d'établir un état des lieux, mais également de faire remonter des interventions.

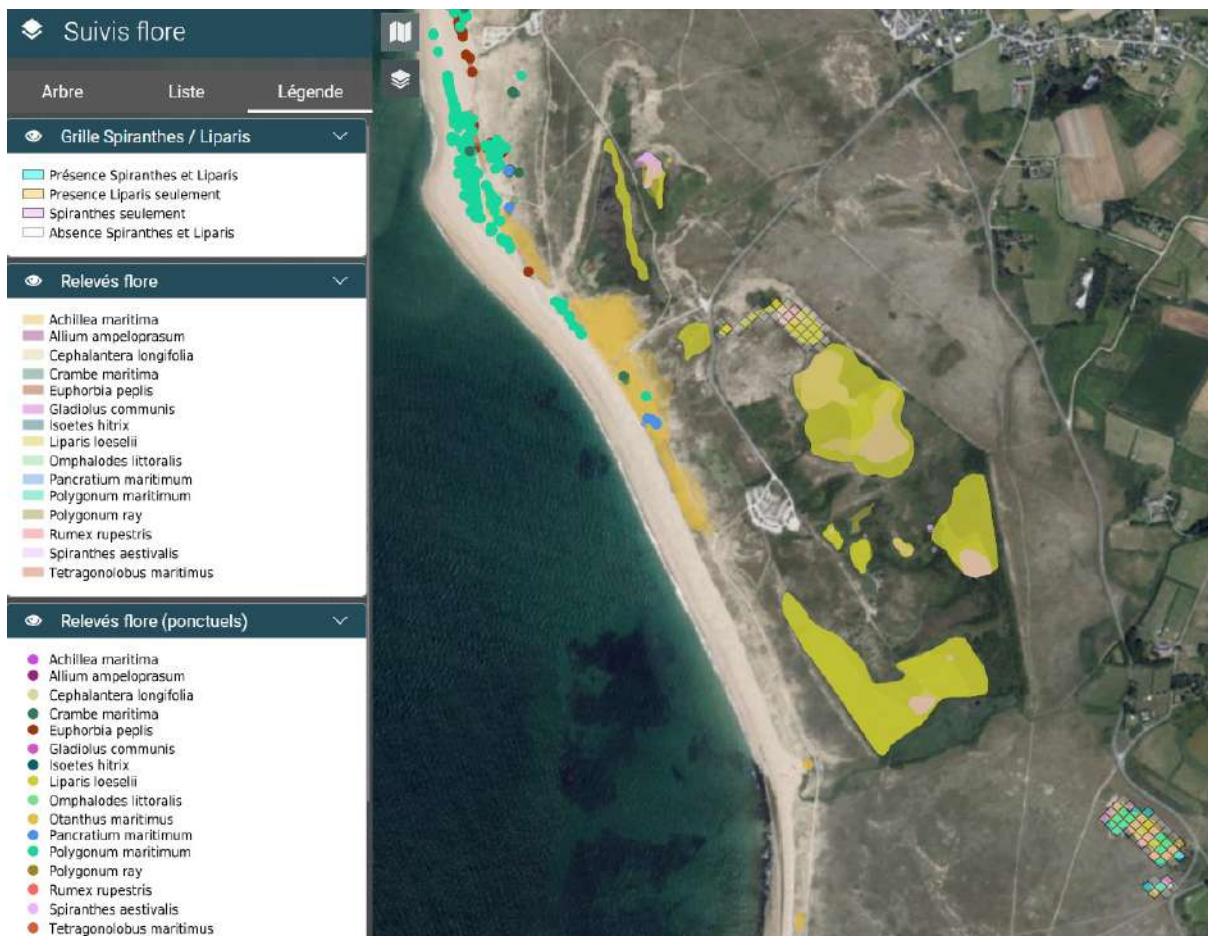
Dans le cas spécifique de l'application de suivi des nids de pluviers à collier interrompu, elle permet aux gardes, stagiaires et autres agents du syndicat d'avoir, en temps réel, l'état des nids et de connaître la dernière observation réalisée. Cela constitue une aide précieuse à la communication, à l'organisation et à la répartition des suivis, et permet d'identifier les points de vigilance en temps réel, déjà cartographiés sur le site, notamment dans le cadre des demandes d'évaluation d'incidences Natura 2000. À la suite des tests concluants menés en 2025, l'intégralité des suivis de nidification sera réalisée via ce logiciel en 2026.

Cet outil facilite les échanges et la diffusion d'informations entre les agents du syndicat mixte, mais également avec ses partenaires. Par exemple, la saisie des aménagements a permis, via la plateforme WebSIG, de créer un accès partenaire spécifique pour les pompiers, afin qu'ils puissent visualiser les accès au domaine public maritime, aménagés spécifiquement sur la presqu'île de Quiberon.

En 2025, plus de 5 000 saisies ont déjà été réalisées :

- Suivis de la flore : 3 600 saisies avec l'ancien protocole et 494 avec le nouveau protocole basé sur des mailles (Liparis de Loesel et Spiranthes d'été)
- Espèces exotiques envahissantes : 333 interventions saisies et 209 états des lieux
- Aménagements : 650 aménagements saisis (linéaires et ponctuels)
- Pluviers à collier interrompu : 83 nids référencés





DOSSIER DE CANDIDATURE AU RENOUELEMENT DU LABEL GRAND SITE DE FRANCE

Dans le cadre de sa candidature au renouvellement du label Grand Site de France, le syndicat mixte a accueilli une visite d'inspection générale en juin ainsi que la visite de la commission label du Réseau des Grands Sites de France en octobre. Les avis rédigés à la suite de ces visites seront présentés lors de l'audition du syndicat mixte devant la commission supérieure des sites, perspectives et paysages.

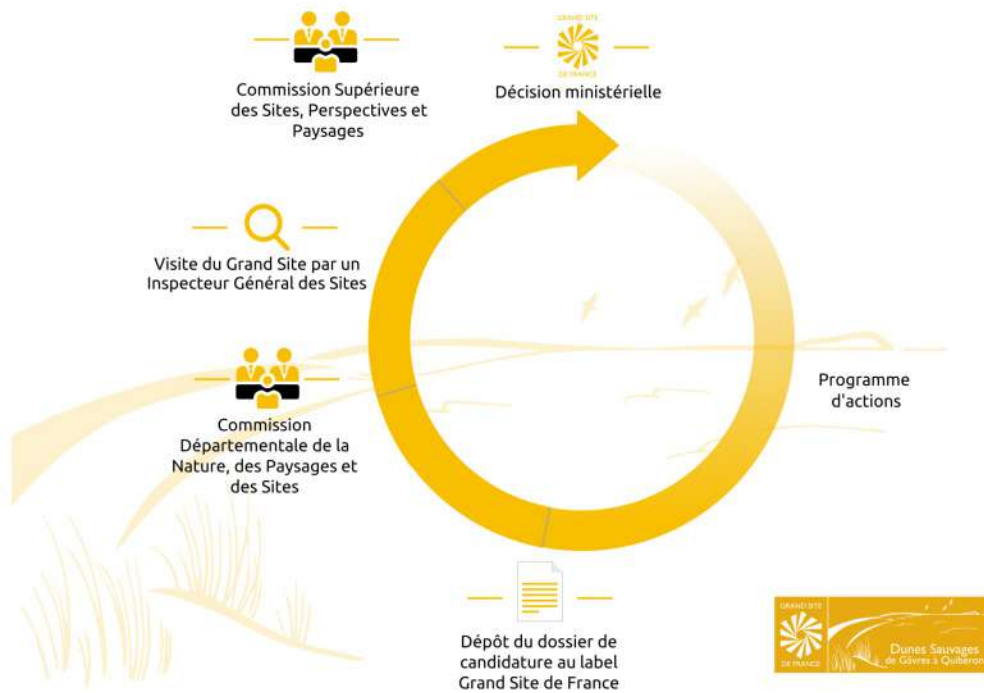


Visite d'Inspection Générale par l'IGEDD et le ministère de la Transition écologique



Visite de la commission label du Réseau des Grands Sites de France

Le processus de renouvellement du label Grand Site de France :



LES ELUS DU SYNDICAT MIXTE

Composition au 1^{er} janvier 2026

BUREAU



Dominique RIGUIDEL
Président du syndicat mixte
Erdeven



Gérard PIERRE
Vice Président
Département



Sophie LE CHAT
Vice Présidente
Plouhinec



Stéphanie DOYEN
Vice Présidente
Saint-Pierre-Quiberon

Gildas GOUARIN
Quiberon

Armelle NICOLAS
Lorient Agglomération

Etienne PIGEON
Etel

Annie PINARD
Plouharnel

COMITE SYNDICAL

Lorient Agglomération

Dominique BERNARD
Armelle NICOLAS

Suppléant :
Jean-Michel BONHOMME

Erdeven

Dominique RIGUIDEL
Patricia GUILLEMAIN

Suppléant :
Olivier CABELGUEN

Quiberon

Gildas GOUARIN
Sophie LEMOULINIER

Suppléant :
Gérard MAISNIER

Plouhinec

Sophie LE CHAT
Audrey PESSEL

Suppléant :
Régis JAFFRE

Plouharnel

Annie PINARD
Anne-Sophie LE PEN

Suppléant :
Eric PROSPER

Département du Morbihan

Marie-Christine LE QUER
Stéphane LOHEZIC
Gérard PIERRE

Etel

Guy HERCEND
Etienne PIGEON

Suppléante :
Chantal JULIEN

Saint-Pierre-Quiberon

Christophe DELAPORTE
Stéphanie DOYEN

Suppléante :
Eric LE LEUCH

Suppléants :
Karine BELLEC
Marie-Jo LE BRETON
Fabrice ROBELET

L'EQUIPE DU SYNDICAT MIXTE

au 1^{er} janvier 2026

Anthony HAMEL - Directeur

Astrid PICHODO - Chargée de mission Espaces naturels et biodiversité

Lou-Anne BENEAT - Chargée de mission Paysages et patrimoines

Nicolas LE GARFF - Chargé de mission Animation, Education à l'environnement

Brian LE CABELLEC - Animateur nature et paysage

Sanjana SANS CIGRAND - Gestionnaire administrative, finances, ressources humaines

Patrice TEXIER - Chargé de communication et de partenariats

Jonathan JULIEN - Géomaticien

Yaouenn SABOT - Coordinateur de gestion, chef d'équipe des gardes

Annabelle MORISSET - Garde du littoral (Plouhinec, Gâvres)

Anthony LE DOZE - Garde du littoral (Erdeven, Etel)

Malwen LE DOARE - Garde du littoral (Plouharnel)

Eloïse KERVADEC - Garde du littoral (Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon)

LE PROGRAMME D'ACTIONS 2025 - 2032



Actions	Degré de réalisation fin 2025
0.1.1 Animer la démarche Grand Site de France	●
0.1.2 Mieux évaluer les impacts du changement climatique pour adapter les actions de gestion	○
1.1.1 Continuer les efforts de valorisation des paysages	○
1.1.2 Développer la valorisation des paysages de l'arrière dunes	○
1.1.3 Animer et valoriser les Observatoires Photographiques du Paysage	●
1.2.1 Développer une stratégie globale de gestion et de valorisation des espaces naturels	●
1.2.2 Approfondir les inventaires et suivis naturalistes pour les espèces patrimoniales	●
1.3.1 Développer et harmoniser les arrêtés municipaux oeuvrant à la préservation des paysages et de leurs patrimoines	○
1.3.2 Développer des actions de sensibilisation et de répression	●
2.1.1 Animer et faire vivre le cahier des recommandations paysagères	○
2.1.2 Développer la partie architecturale du cahier des recommandations	○
2.1.3 Accompagner les collectivités locales dans leurs projets de valorisation paysagère et de développement urbain	●
2.1.4 Accompagner la prise en compte du paysage, du patrimoine bâti et de la biodiversité dans les documents d'urbanisme	●
2.2.1 Valoriser le fort de Porh Puns	○
2.2.2 Accompagner et favoriser les projets de mise en valeur et de préservation des patrimoines bâtis	○
2.2.3 Participer au projet d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan	●
2.2.4 Suivre et accompagner la candidature au label Pays d'Art et d'Histoire d'AQTA	●
3.1.1 Appuyer une réflexion globale sur la mobilité et le stationnement sur le Grand Site	●
3.1.2 Accompagner et favoriser l'intégration et la valorisation des infrastructures d'accueil dans les paysages	●
3.1.3 Améliorer et adapter la gestion des stationnements	○
3.1.4 Concevoir une politique générale d'accueil des camping-cars et vans aménagés pour mieux les gérer	○
3.2.1 Accompagner les projets de circulation douce pour créer de véritables itinéraires de découverte	●
3.2.2 Finaliser la véloroute - voie verte entre Erdeven et Gâvres	○
3.2.3 Décliner le schéma d'accueil et d'interprétation pour une valorisation des itinéraires de découverte	●
3.2.4 Pérenniser le service et repenser la gestion du Passeur	●
3.3.1 Développer les connaissances sur la fréquentation du site pour mieux la gérer	●
3.3.2 Améliorer la connaissance des publics pour mieux s'y adapter	○
4.1.1 Animer la maison de site mobile	●
4.1.2 Développer et décliner la stratégie de communication du Grand Site	○
4.1.3 Déployer et valoriser la signalétique identitaire sur le Grand Site	○
4.1.4 Promouvoir les savoir-faire du Grand Site et les démarches exemplaires	○
4.2.1 Pérenniser et diversifier le programme d'animations	●
4.2.2 Pérenniser les actions d'éducation au territoire	●
4.3.1 Poursuivre la sensibilisation des professionnels du tourisme et des activités de pleine nature	●
4.3.2 Elargir le panel de professionnels associés	○
4.3.3 Développer un réseau de professionnels ambassadeurs du Grand Site	○
4.4.1 Poursuivre et développer l'implication des habitants dans les actions du syndicat	○
4.4.2 Développer un réseau d'habitants ambassadeurs du Grand Site	○

Actions menées par le Syndicat Mixte :

- Non réalisé
- Partiellement réalisé ou continu
- Objectif atteint
- Objectif dépassé

Actions menées par un partenaire :

- △ Non réalisé
- ▲ Partiellement réalisé ou continu
- ▲ Objectif atteint
- ▲ Objectif dépassé

PROGRAMME DU DOCUMENT D'OBJECTIFS



Degré de réalisation
fin 2025

Mesures

MESURES TRANSVERSALES

- MT1 Poursuivre l'information et la sensibilisation sur la réglementation en vigueur et intensifier la surveillance sur les zones sensibles
- MT2 Poursuivre et encourager les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès du jeune public
- MT3 Poursuivre la sensibilisation du grand public
- MT4 Développer les actions d'information et de sensibilisation à destination des professionnels
- MT5 Améliorer la cartographie des habitats
- MT6 Assurer une mise à jour et une gestion des données écologiques
- MT7 Assurer une veille sur l'évolution des usages et des nouvelles pratiques de plein air sur le territoire
- MT8 Répertoire l'ensemble des événements et manifestations organisés sur les sites pouvant porter atteinte aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- MT9 Caractériser et définir les zones écologiquement sensibles à l'échelle des sites
- MT10 Impliquer les acteurs du territoire dans la gestion du site et maintenir et développer une stratégie commune et concertée de protection et de gestion des habitats et des espèces
- MT11 Assurer la prise en compte des enjeux N2000 dans les autres politiques publiques pouvant influencer l'état des habitats et des espèces
- MT12 Promouvoir et favoriser l'adhésion aux outils Natura 2000 et veiller à l'application de la séquence ERC "éviter, réduire, compenser" pour les projets sur le site

MESURES TERRESTRES

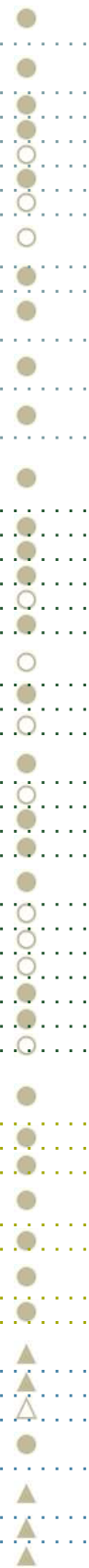
- TER1 Poursuivre et développer les partenariats avec les autorités militaires et l'unité GRIMP des sapeurs-pompiers pour une meilleure prise en compte des enjeux Natura 2000
- TER2 Maîtriser la fréquentation piétonne
- TER3 Maîtriser la circulation des cycles et cadrer les nouveaux usages
- TER4 Encadrer et gérer les pratiques nautiques pour préserver les habitats d'intérêt communautaire
- TER5 Maîtriser la fréquentation équestre
- TER6 Contribuer à la maîtrise des regroupements des Gens du Voyage sur les sites Natura 2000
- TER7 Encadrer la pratique du camping et le caravanning au sein des zones de loisirs situées sur les habitats dunaires
- TER8 Lutter contre la destruction directe des laisses de mer et des végétations associées
- TER9 Contribuer à la lutte contre les déchets sur les espaces naturels
- TER10 Lutter contre la prolifération du Baccharis et contenir le développement des autres espèces identifiées comme invasives sur les sites
- TER11 Suivre l'évolution du front dunaire sur le site
- TER12 Lutter contre les fronts de colonisation des espèces ligneuses sur la dune grise
- TER13 Lutter contre la fermeture des zones humides intradunaires
- TER14 Suivre la mise en oeuvre locale des préconisations du SDAGE Loire-Bretagne qui contribueront à la restauration du bon état écologique des eaux et des milieux humides
- TER15 Accompagner les projets de mise en valeur des patrimoines (mégolithique, vernaculaire, historique...)
- TER16 Lutter contre la fermeture des prairies humides, des bas-marais et des plans d'eau
- TER17 Assurer la gestion de milieux favorables au Damier de la succise
- TER18 Limiter l'érosion en favorisant le maintien des végétations de haut de falaise
- TER19 Lutter contre la fermeture des landes littorales
- TER20 Lutter contre la fermeture des landes intérieures et des prairies sèches

MESURES OISEAUX

- OIS1 Intégrer les enjeux liés aux oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicher dans la pratique des sports et loisirs de nature
- OIS2 Limiter l'impact des chiens sur les oiseaux
- OIS3 Veiller à la prise en compte des enjeux N2000 dans le cadre des activités cynégétiques
- OIS4 Restaurer les conditions hydrauliques favorables aux habitats des zones humides littorales et aux oiseaux d'eau
- OIS5 Engager une réflexion quant à la modification du périmètre de la ZPS au regard des enjeux identifiés
- OIS6 Engager un programme d'acquisition de connaissance sur les oiseaux sur le périmètre de la ZPS et de la ZSC
- OIS7 Contribuer au maintien des conditions favorables à la nidification des espèces

MESURES MER

- MER1 Maîtriser la pêche à pied de loisirs
- MER2 Assurer une pêche professionnelle respectueuse des habitats marins
- MER3 Lutter contre les espèces non indigènes marines pour préserver les habitats marins
- MER4 Restaurer les conditions hydrauliques favorables aux habitats des zones humides littorales et aux oiseaux d'eau
- MER5 Promouvoir des pratiques conchylicoles respectueuses des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
- MER6 Accompagner les ports et les acteurs de la plaisance vers une amélioration des pratiques des usagers
- MER7 Encourager et accompagner les travaux et les études en faveur de la préservation de l'huître plate





Syndicat mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

Parc de Keravéon 56410 ERDEVEN

02 97 55 50 89

accueil@gavres-quiberon.fr

www.gavres-quiberon.fr